

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL

6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL

Réunion du 30 janvier 2017

L'an deux mille dix sept, le trente janvier à dix-huit heures, à la Salle des fêtes de Viplais, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la présidence de Monsieur Michel TABUTIN.

Date de convocation : 23 janvier 2017

Délégués en exercice : 31

Délégués présents : 28

Etaient présents : Mesdames et Messieurs COULANJON J., MARTIN P., DESSALLES N., DUBREUIL A., BRODIN G., AUGIAT J.C., TABUTIN M., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., PENAUD J.P., PICARELLI V., VENUAT J., CHABROL J.E., GALLEAZZI J., MAUGENEST G., VALLET F., MARTIN J.P., DUMONTET B., MERVAUX M.P., DUBREUIL J.C., NOWAK P., PHILIPPON A., LAMY R., JACQUOT C., PETIT E., DUMONTET J.M., VINCENT G.

Délégués excusés : DEVAUX L. (pouvoir J. COULANJON), JANNOT C. (pouvoir à D. DAUGERON), LHOPITEAU A. (pouvoir à G. MAUGENEST), BEAUFILS W., (pouvoir à R. LAMY),

Choix du Maître d'œuvre de la Maison de Santé de La Chapelaude

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée pour la mission de Maîtrise d'œuvre de la construction de la Maison de Santé de La Chapelaude. L'offre a fait l'objet d'une publicité sur le site des marchés publics du Conseil Départemental de l'Allier et sur le site de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel. Trois propositions ont été reçues et examinées par la commission d'Appel d'Offres.

L'offre la plus avantageuse au niveau du prix, des compétences et de la méthodologie est celle du cabinet Stéphane PICHON à Moulins.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité de retenir l'offre du cabinet Stéphane PICHON avec un montant d'honoraires de 15 030 € HT sur un coût de travaux estimé à 167 000 € HT.

Pour copie conforme,
Huriel, le 8 février 2017
Le Président,
Michel TABUTIN

